



Communiqué de presse

Le conseil d'administration du Parc se met dans l'action

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise, qui s'est tenu hier, a travaillé activement avec en premier lieu la volonté de « tout mettre à plat » pour avancer, par le biais d'un audit, et de passer au concret.

Cette séance était la première depuis l'installation de ce nouveau conseil et l'élection du président, Laurent Trésallet, le 11 décembre dernier.

Un temps important de la séance a été consacré à un échange sur la proposition du bureau du conseil de lancer une démarche partagée d'analyse des causes des tensions historiques entre le Parc et le territoire, réactivées durant l'élaboration de la charte. Une démarche nécessaire pour, comme l'a exprimé Laurent Trésallet, « changer le Parc de l'intérieur » et trouver des solutions. L'intention est de mener cet audit de façon complètement indépendante du Parc, tant dans le choix du prestataire que du financement et du pilotage.

Le conseil d'administration a également débattu de la feuille de route du Parc pour 2016. En matière de tourisme sont notamment prévues des actions en direction des familles et des jeunes, dont la réédition de la brochure « Refuges en famille », en partenariat avec la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM), et l'organisation d'un nouveau produit touristique « Une semaine en famille à la montagne ». La version mobile de l'application Rando Vanoise (Géotrek) sera également disponible dès cet été pour promouvoir le vaste réseau de sentiers et les richesses patrimoniales de la Vanoise.

En matière de sensibilisation et de pédagogie à l'environnement, les interventions des gardes-moniteurs seront toujours gratuites pour toutes les communes de Vanoise, avec des projets pédagogiques liés au cœur du Parc.

Le conseil d'administration a par ailleurs approuvé le projet de la convention d'application de la charte établi avec la commune de Peisey-Nancroix.

Quinze projets-phares sont ainsi lancés pour 5 ans avec Peisey-Nancroix, dans les domaines tant touristiques que patrimoniaux, éducatifs ou encore agricoles. Figurent parmi ces projets la réalisation d'un circuit thématique dans le village avec la promotion des produits associés, l'accompagnement des agriculteurs dans les mesures agro-environnementales, le plan de préservation des zones humides de Peisey-Nancroix et la mise en valeur du site de Rosuel.

Le conseil d'administration félicite les contributeurs à l'élaboration de cette convention et se réjouit de ce passage au concret. La convention en cours de préparation avec la commune des Belleville sera, quant à elle, examinée dès la prochaine séance du conseil d'administration.





De g. à d. : Philippe Lheureux, directeur par interim du Parc national de la Vanoise, Laurent Trésallet, président du conseil d'administration et Juliette Trignat, secrétaire générale de la préfecture de Savoie



Séance du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 18 février 2016

Photos © Parc national de la Vanoise – Patrick Folliet